SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2021 A 20H00

Sous la présidence de : BOUEDO Pierre.

<u>Présents</u>: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Pascal HAYS, Virginie LE LABOURIER, Laurence DREANO, Jean-François KERDAL, Delphine LE ROUX, Marie-Dominique LE POUL, Sébastien LEGO, Gilles CHAMAILLARD, Guénhaël THOMAS, Valérie CHAMAILLARD, Hélène DREANO.

Excusé (s): Isabelle LANTRIN, Nadine GUEREC.

Madame Isabelle LANTRIN a donné pouvoir à Monsieur Pierre BOUEDO. Madame Nadine GUEREC a donné pouvoir à Monsieur Gilles CHAMAILLARD.

Madame Marie-Dominique LE POUL a été nommée secrétaire de séance.



1) Approbation du compte-rendu de la séance du 25 janvier 2021.

Après en avoir délibéré, à **l'unanimité des membres présents**, les membres du conseil municipal **approuvent et valident** le compte rendu de la séance du 25 janvier 2021.

2) Modification de l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée délibérante **autorise** le Maire, **à l'unanimité des membres présents,** à retirer de l'ordre du jour de la séance l'affectation de résultat, les orientations budgétaires n'étant pas arrêtées à ce jour.

3) Approbation des comptes de gestion 2020 du budget principal et des budgets annexes de l'assainissement et du Lotissement La Croix Marais.

Après délibération, et après présentation des résultats de l'année 2020, le conseil municipal, **approuve**, **à l'unanimité des membres présents**, les comptes de gestion 2020 du budget communal, du budget assainissement et du Lotissement visés et certifiés par le trésorier municipal. Ces comptes de gestions qui sont conformes aux résultats comptables de l'année, à savoir,

	Investissement	Fonctionnement
Budget Commune	177 981,07 €	250 175,04 €
Budget Assainissement	24 410,84 €	- 3 632,98 €
Lotissement	-37 769,35 €	15 164,07 €

4) Vote des comptes administratifs 2020 du budget communal et du budget de l'assainissement et du Lotissement la Croix Marais.

Considérant que Monsieur BOUEDO s'est retiré et a laissé la présidence de la séance lors des votes des comptes administratifs à Monsieur Hervé LE GAL, premier adjoint au Maire,

Après lecture et délibération, et à l'unanimité des membres présents, l'assemblée délibérante vote les résultats de 2020 des trois budgets, ci-dessous

BUDGET PRINCIPAL				
	2020	Dépenses	Recettes	
Réalisations	Section de fonctionnement	298 210,15 €	502 354,36 €	
	Section d'investis- sement	90 482,91 €	254 009,11 €	
	Total	388 693,06 €	756 363,47 €	
Restes-à- Réalisés	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	
	Section d'investis- sement	0,00 €	0,00 €	
Résultats reportés	Section de fonc- tionnement		46 030,83 €	
	Section d'investis- sement		14 454,87 €	
Résultats de clôture	Section de fonc- tionnement	298 210,15 €	502 354,36 €	250 175,04 €
	Section d'investis- sement	90 482,91 €	254 009,11 €	177 981,07 €
В	UDGET ANNEXE DE	L'ASSAINISSEM	ENT	
_	2020	Dépenses	Recettes	
Réalisations	Section de fonc- tionnement	44 331,13 €	38 824,63 €	
	Section d'investis- sement	14 192,12 €	20 616,50 €	
	Total	58 523,25 €	59 441,13 €	
RAR	Section de fonc- tionnement	0,00€	0,00€	
	Section d'investis- sement	0,00 €	0,00€	
Résultats reportés	Section de fonc- tionnement		1 873,52 €	
	Section d'investis- sement		17 986,46 €	
Résultats de clôture	Section de fonc- tionnement	44 331,13 €	38 824,63 €	-3 632,98 €
	Section d'investis- sement	14 192,12 €	20 616,50 €	24 410,84 €

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT				
	2020	Dépenses	Recettes	
Réalisations	Section de fonctionnement	37 769,64 €	37 769,35 €	
	Section d'investis- sement	37 769,35 €	37 769,35 €	
	Total	75 538,99 €	75 538,70 €	
RAR	Section de fonctionnement	0,00 €	15 164,36 €	
	Section d'investis- sement	0,00€	-37 769,35 €	
Résultats de clôture	Section de fonctionnement	37 769,64 €	37 769,35 €	15 164,07 €
	Section d'investis- sement	37 769,35 €	37 769,35 €	-37 769,35 €

et décide de reporter aux budgets 2021 les résultats.

5) Versement d'une subvention d'équilibre du budget communal au budget assainissement.

A l'unanimité des membres présents, l'assemblée délibérante, approuve le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal vers le budget assainissement, d'un montant de 6 859,28 € et autorise l'inscription des crédits nécessaires à la dépense au budget primitif 2021 du budget communal.

6) Versement d'une subvention d'équilibre du budget communal au budget du CCAS.

A l'unanimité des membres présents, l'assemblée délibérante, **approuve** le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal vers le budget CCAS, d'un montant de 5 000,00 € et **autorise** l'inscription des crédits nécessaires à la dépense au budget primitif 2021 du budget communal.

7) CAUE - cotisation 2021.

Après délibération, les membres du conseil municipal **autorisent, à l'unanimité des membres présents,** le versement de la cotisation pour l'année 2021 soit 0,33 € par habitant soit une cotisation de 177,21 €.

8) Fermage 2021.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal

- maintient le loyer de fermage à 65,22 € l'hectare soit 105,00 € pour l'année 2021, concernant la parcelle WD n°52 exploitée par Monsieur MASSARD Ludovic,
- autorise le Maire à signer le bail à fermage pour la parcelle WD n°68 d'une surface de 1ha99a40, à 75,22 € l'hectare, parcelle exploitée depuis le 1^{er} octobre 2020 par Monsieur DREANO Gaël et Madame GICQUEL Elodie et **dit que** le loyer commence au 1^{er} janvier 2021.

Ouestions diverses.

La prochaine séance est fixée au 16 mars 2021 à 20 heures.

FIN DE LA SEANCE A 21 heures 20.